



ÉCONOMIE

Fibre optique : premières prises dès 2018 en vallée de l'Hérault

Grace à l'action de la communauté de communes, qui a fait valoir auprès du département le faible débit d'accès internet particulièrement dans neuf communes de la vallée de l'Hérault, le plan de couverture très haut débit (THD), mis en place par celui-ci, va les traiter de façon prioritaire.

Publié le 14 mars 2017

PRECED

Cette priorité a été inscrite par le département dans le cahier des charges de l'entreprise délégataire qui sera chargée de déployer la fibre optique jusque chez l'habitant. Elle concerne Melarga, Popian, Poudols et St-Bauzille-le-Sylve qui devront être couverts en 2018, Arbois, Argeliers et St-Jean-de-Fos en 2019 et Carcagnan et Montperroux en 2020.

Sur l'ensemble du département l'objectif est de raccorder en très haut débit par fibre optique 96% des foyers d'ici 2022 mais en particulier pour les 28 communes de la vallée de l'Hérault l'objectif sera d'une couverture fibre à 100%.



 [RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 [CONTACTEZ-NOUS](#)